

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2013

Le quatre Mars deux mille treize, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET Maire.

**ETAIENT PRESENTS:** M. Fabrice MICHELET Maire, Mme Sylvie MAGNAIN Adjoint, M. Joël PROUST Adjoint Mme Sylvie COUTEAU Adjoint, Mme Odile BOSSERT, M. Patrick COIRAULT, M. Michel GORNARD, Mme Dominique COIRIER, Mme Marie-Claire RAGOT et M. Arthur JONES.

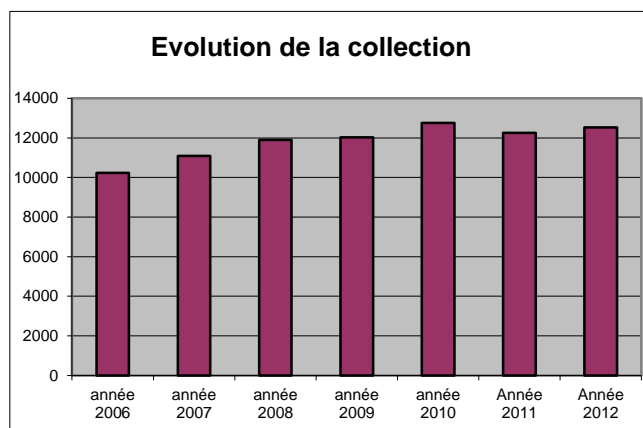
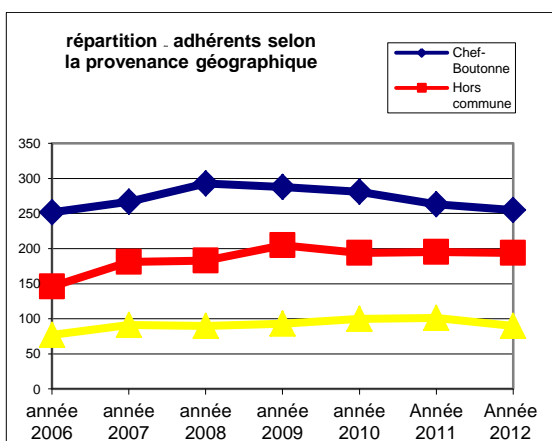
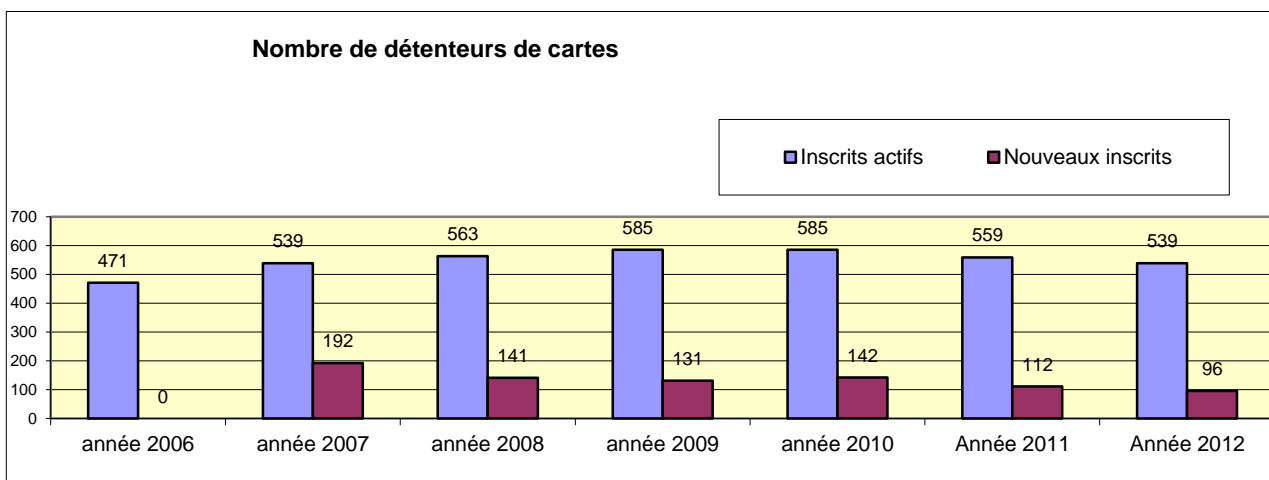
**ETAIENT ABSENTS:** M. Christian GRIPPON, M. Loïc RANCHERE, Mme Marie-Noelle AIMARD et Mme Valérie INGLIN qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieu et place à M. Fabrice MICHELET, Mme Sylvie COUTEAU, Mme Marie-Claire RAGOT et Mme Sylvie MAGNAIN ainsi que M. Guillaume GENDRAUX Adjoint, Mme Martine GENDRAUX et M. Philippe FAUCON non représentés.

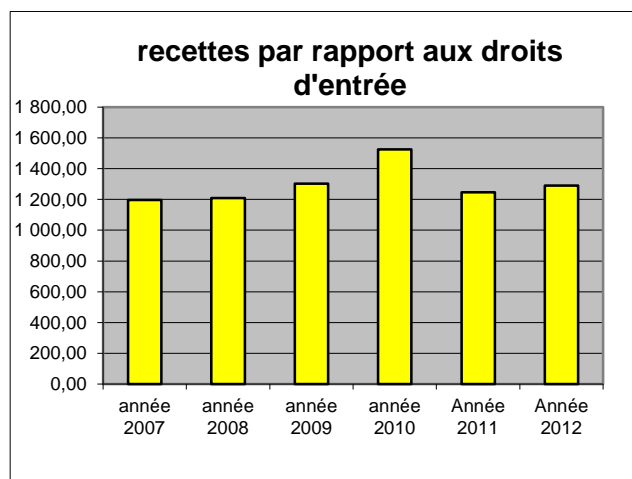
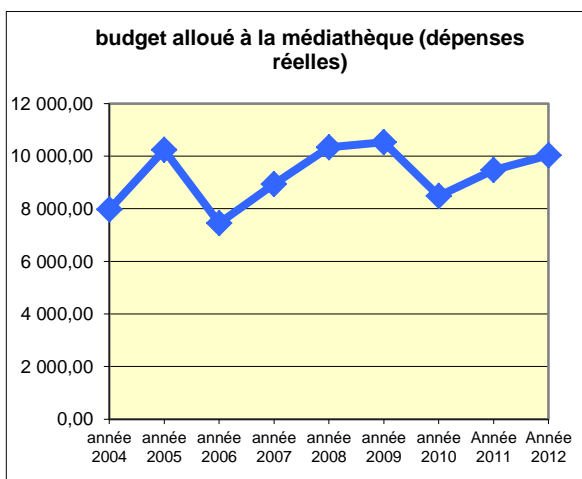
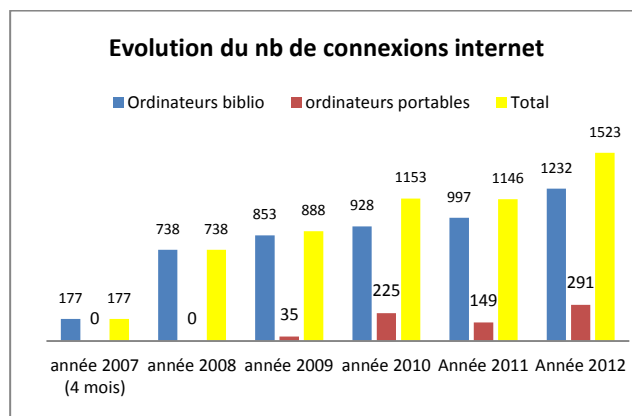
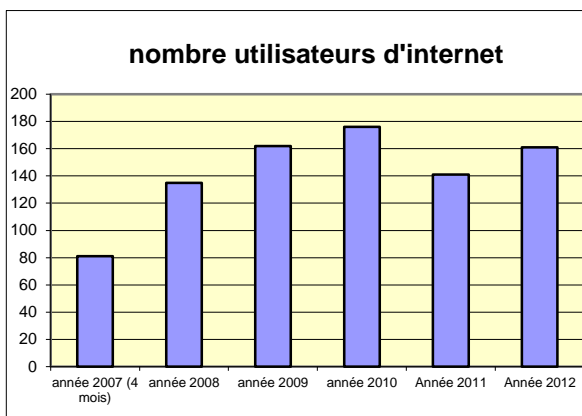
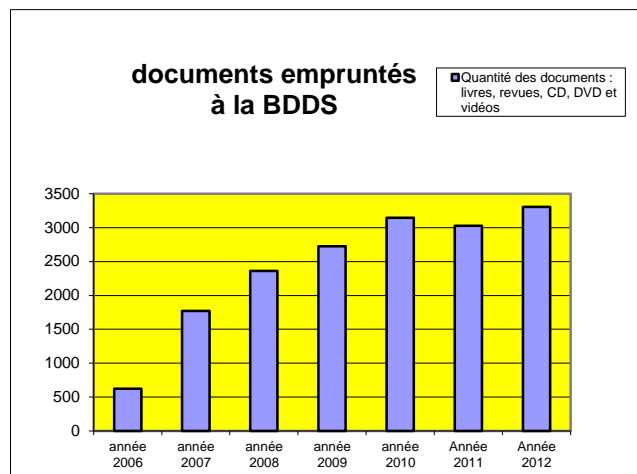
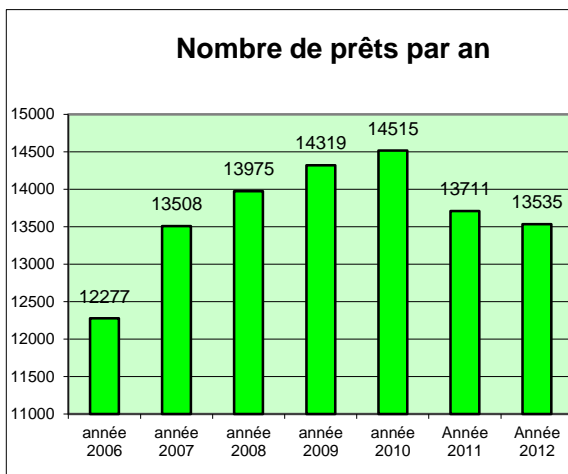
**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Odile BOSSERT

Monsieur le Maire accueille l'assemblée. Après acceptation d'un additif à l'ordre du jour intitulé « Bornage et relevé topographique du terrain destiné au projet de construction de la nouvelle gendarmerie », le Conseil Municipal adopte le compte rendu de la séance du 18 Février 2013, puis délibère comme suit :

## BILAN DE L'ACTIVITE 2012 A LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Madame Christelle Filippini responsable administrative de la Médiathèque Municipale commente le bilan de l'année 2012 illustré par les tableaux suivants





Christelle Filippini répond aux diverses questions des élus, concernant notamment l'avenir des bibliothèques avec l'apparition des livres numériques, l'adaptation des ouvrages proposés aux attentes des lecteurs, l'évolution du rayon d'ouvrages anglais, la mise en service du catalogue en ligne ....

Christelle souligne par ailleurs, le partenariat très constructif, avec la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Elle indique que le règlement de la médiathèque n'est pas toujours respecté, notamment en ce qui concerne les retours de livres.

Elle évoque ensuite, les diverses animations organisées pendant l'année : animation avec les « bébés lecteurs » en partenariat avec le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou (8 séances), l'heure du conte (58 séances), l'animation avec 12 classes volontaires, la mise en place d'un Comité de lecture dans le cadre du Festival de Cognac - ces animations seront reconduites en 2013- puis 2 ateliers (un atelier papier, un atelier carnets de dessins), l'accueil de Damien Artero venu présenter son film sur l'Islande.

En juin 2013, une animation « Land Art » est d'ores et déjà projetée avec le concours de Monsieur Marc Pouillet.

Monsieur le Maire remercie vivement Madame Christelle Filippini et Madame Christiane Montel pour leur implication et l'image positive de la médiathèque qu'elles donnent.

## ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Madame Sylvie Couteau adjointe chargée de la commission « Animation de la vie locale – Culture – Jeunesse » transmet la demande d'aide du Foyer Culturel pour l'organisation de la Biennale des Métiers d'Art les 22, 23 et 24 Mars 2013.

Monsieur le Maire souligne l'intérêt de cette animation qui regroupe environ 2 000 personnes à Chef Boutonne et la volonté accrue cette année, de proposer des ateliers de démonstration des diverses activités ce qui, bien sûr majore le budget général. Par ailleurs, il rappelle qu'à l'occasion de la dernière biennale, le Foyer Culturel qui avait un bilan excédentaire a décidé d'acquérir divers matériels qui seront mis à disposition des autres associations qui pourraient en avoir ponctuellement besoin (vidéo projecteur- ordinateur et grilles d'exposition)

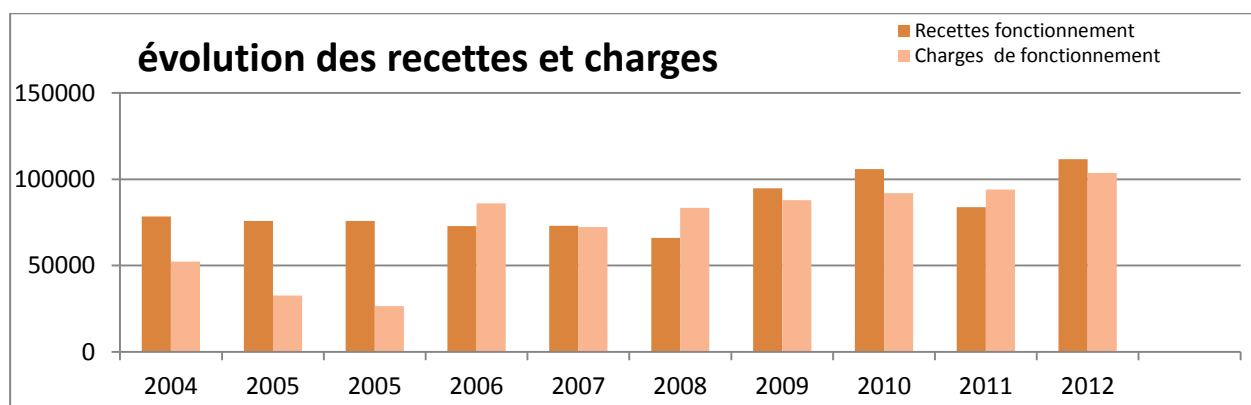
Sur proposition de la commission, par 13 voix pour et 1 abstention motivée par le fait que la demande soit tardive, le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide de 2000 € au Foyer Culturel.

## COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2012 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Maire explique aux élus qu'en l'absence des comptes de gestion élaborés par la trésorerie en cours de visa à la Direction Départementale, le vote des comptes administratifs qui doivent être en concordance, est reporté au 25.03.2013 (date prévisionnelle de la prochaine réunion du Conseil Municipal)

Néanmoins, il propose aux élus qui acceptent, de présenter une synthèse de l'évolution des comptes depuis plusieurs années et de répondre aux questions que le document remis à chacun d'eux avec la convocation, préalablement validé par la commission « Finances- Marchés Publics », a pu susciter.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - SERVICE DES EAUX



Il est précisé que 8 352 € correspondant à la surtaxe de 2011 ont été versés tardivement et donc affectés en 2012, ce qui réduit le montant des recettes 2011 au bénéfice de celles de 2012.

	Recettes	Dépenses	Résultat 2012	Résultat 2011 reporté	Résultat cumulé
Fonctionnement	111 617,37 €	103 606,78 €	<b>+ 8 010,59 €</b>	+ 12 875,89 €	<b>+ 20 886,48 €</b>
Investissement	76 275,17 €	38 323,90 €	<b>+ 37 951,27 €</b>	+ 14 718,87 €	<b>+ 52 670,14 €</b>
		résultats cumulés	<b>+ 45 961,86 €</b>	+ 27 594,76 €	<b>+ 73 556,62 €</b>

La commission « Finances-Marchés Publics » propose que le solde positif 2012 de 20 886.48 €, soit maintenu en section de fonctionnement, car la section d'investissement est approvisionnée par les dotations aux amortissements.

2012 aura également été marquée par :

- La signature de l'avenant N°2 au contrat de concession avec Véolia, stipulant le report de la date d'échéance du contrat du 31.12.2014 au 31.12.2015 et la rétrocession des ouvrages de production de la commune concernant le forage de Coupeaume, la station et le réservoir sur tour, l'engagement de travaux supplémentaires pour un montant de 82 192 € et de ce fait, l'actualisation de la rémunération du délégataire.
- La signature d'une convention tripartite entre la commune, le Syndicat 4B et Véolia pour le transfert du château d'eau de la route de Sauzé. Il est précisé que la commune continuera de percevoir le produit des 3 antennes de téléphonie.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2012 – LOTISSEMENT DE LA GARE

2 des logements ont été refaits en 2012, à l'occasion de mouvements de locataires. Les travaux ont été réalisés par Mme MH Chaumet recrutée auprès de l'Association Intermédiaire, afin de ne pas mobiliser Monsieur G. Barbier agent communal peintre, qui se consacre aux autres besoins communaux. Le coût de cette prestation est affecté à ce budget.

Comme les années passées depuis 2010, un versement de 10 000 € au budget principal a permis de financer le remplacement des ouvertures des logements de la Place Emile Thomas.

	Recettes	Dépenses	Résultat 2012	Résultat 2011 reporté	Résultat cumulé
Fonctionnement	80 036,49 €	37 645,06 €	<b>42 391,43 €</b>	24 721,82 €	<b>67 113,25 €</b>
Investissement	43 188,00 €	65 359,37 €	<b>-22 171,37 €</b>	-41 007,53 €	<b>-63 178,90 €</b>
		résultats cumulés	<b>20 220,06 €</b>	-16 285,71 €	<b>3 934,35 €</b>

La commission « Finances-Marchés Publics » propose que le solde positif 2012 de 67 113.25 €, soit ainsi affecté :

- Section de fonctionnement : 3 934.35 €
- Section d'investissement : 63 178.90 € pour compenser le résultat cumulé

Monsieur le Maire indique que les excédents ont beaucoup diminué depuis 2008 de par la mise en place de la comptabilité analytique des travaux importants engagés mais qu'il s'agit d'une gestion saine du patrimoine communal.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2012 – LOTISSEMENT DE LA GARENNE DU BOIS AUX PINS

	Recettes	Dépenses	Résultat 2012	Résultat 2011 reporté	Résultat cumulé
Fonctionnement	93 280.55 €	0 €	- 31 839.38 €	- 125 119.93€	<b>-125 119,93 €</b>
Investissement	0 €	0 €	0 €	- 335 452.42 €	<b>-335 452,42 €</b>

Les écritures de stocks 2012 seront affectées sur l'exercice 2013.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2012 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire invite les élus à demander des précisions si besoin, sur la synthèse qui leur a été envoyée.

Il témoigne de sa satisfaction à la lecture du bilan qui indique notamment une baisse des charges de fonctionnement.

Il remercie les agents et les élus pour ce résultat qui est possible grâce à leur rigueur quotidienne et à leur implication. Il est conscient des efforts fournis par les uns et les autres et se réjouit que cela permette d'améliorer les conditions de travail grâce au renouvellement des équipements et matériels et d'envisager de nouvelles opérations d'investissement.

CPTE	DEPENSES	CA2011	BP2012 sans DM	CA2012	CA2012 / BP2012		CA2012 / CA2011	
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	369 006,67 €	401 550,00 €	416 847,58 €	15 297,58 €	3,81%	47 840,91 €	12,96%
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCK	167 859,18 €	189 600,00 €	209 175,18€	19 575,18 €	10,32%	41 316,00 €	24,61%
61	SERVICES EXTERIEURS	136 008,63 €	141 600,00 €	146 022,54€	4 422,54 €	3,12%	10 013,91 €	7,36%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	45 090,36 €	49 350,00 €	42 314,36€	-7 035,64 €	-14,26%	-2 776,00 €	-6,16%
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	20 048,50 €	21 000,00 €	19 335,50€	-1 664,50 €	-7,93%	-713,00 €	-3,56%
12	CHARGES DE PERSONNEL	738 032,10 €	740 000,00 €	714 369,05€	-25 630,95 €	-3,46%	-23 663,05 €	-3,21%
14	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00 €	0,00 €	526,00€	526,00 €		526,00 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	292 411,51 €	260 650,00 €	245 981,74€	-14 668,26 €	-5,63%	-46 429,77 €	-15,88%
66	CHARGES FINANCIERES	68 104,05 €	66 000,00 €	65 752,40€	-247,60 €	-0,38%	-2 351,65 €	-3,45%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	28 163,85 €	19 124,00 €	47 149,34€	28 025,34 €	146,55%	18 985,49 €	67,41%
	<b>TOTAL</b>	<b>1 495 718,18 €</b>	<b>1 487 324,00 €</b>	<b>1 490 626,11 €</b>	<b>3 302,11 €</b>	<b>0,22%</b>	<b>-5 092,07 €</b>	<b>-0,34%</b>
	<b>TOTAL SANS CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 467 554,33 €</b>	<b>1 468 200,00 €</b>	<b>1 443 476,77 €</b>	<b>-24 723,23 €</b>	<b>-1,68%</b>	<b>-24 077,56 €</b>	<b>-1,64%</b>

CPTE	RECETTES	CA2011	BP 2012 sans DM	CA2012	CA2012 / BP2012		CA2012 / CA2011	
13	ATTENUATION DE CHARGES	29 337,80 €	3 000,00 €	17 998,58 €	14 998,58 €	499,95%	-11 339,22 €	-3,65%
70	PRODUITS DES SERVICES	146 698,94 €	116 550,00 €	111 777,26 €	-4 772,74 €	-4,10%	-34 921,68 €	-3,80%
73	IMPOTS ET TAXES	941 353,23 €	941 975,00 €	963 247,33 €	21 272,33 €	2,26%	21 894,10 €	2,33%
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	707 109,05 €	702 906,83 €	709 954,84 €	7 048,01 €	1,00%	2 845,79 €	0,40%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	78 117,09 €	74 000,00 €	83 316,15 €	9 316,15 €	12,59%	5 199,06 €	6,66%
76	PRODUITS FINANCIERS	157,55 €	150,00 €	162,48 €	12,48 €	8,32%	4,93 €	3,13%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	29 919,59 €	3 000,00 €	26 885,72 €	23 885,72 €	796,19%	-3 033,87 €	-0,14%
	<b>TOTAL</b>	<b>1 932 693,25 €</b>	<b>1 841 581,83 €</b>	<b>1 913 342,36 €</b>	<b>71 760,53 €</b>	<b>3,90%</b>	<b>-19 350,89 €</b>	<b>-1,00%</b>
	<b>TOTAL SANS RECETTES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 902 773,66 €</b>	<b>1 838 581,83 €</b>	<b>1 886 456,64 €</b>	<b>47 874,81 €</b>	<b>2,60%</b>	<b>-16 317,02 €</b>	<b>-0,86%</b>

Sans le retard de versement de la taxe sur l'électricité du 3<sup>ème</sup> trim 2012 qui aurait dû être affecté sur l'exercice 2012, le montant des recettes 2012 aurait été similaire à celui de 2011.

#### Synthèse de la Section de FONCTIONNEMENT depuis 2009

FONCTIONNEMENT	2009	2010	2011	2011
RECETTES				
Excédent reporté	120 540,87 €	122 004,44 €	120 063,10 €	120 038,17 €
recettes	1 850 436,07 €	1 850 289,23 €	1 932 693,25 €	1 913 342,36 €
recettes cumulées	1 970 976,94 €	1 972 293,67 €	2 052 756,35 €	2 033 380,53 €
DEPENSES				
dépenses	1 388 972,50 €	1 417 230,57 €	1 495 718,18 €	1 490 626,11 €
<b>RESULTAT FONCTIONNEMENT</b>	<b>582 004,44 €</b>	<b>555 063,10 €</b>	<b>557 038,17 €</b>	<b>542 754,42 €</b>

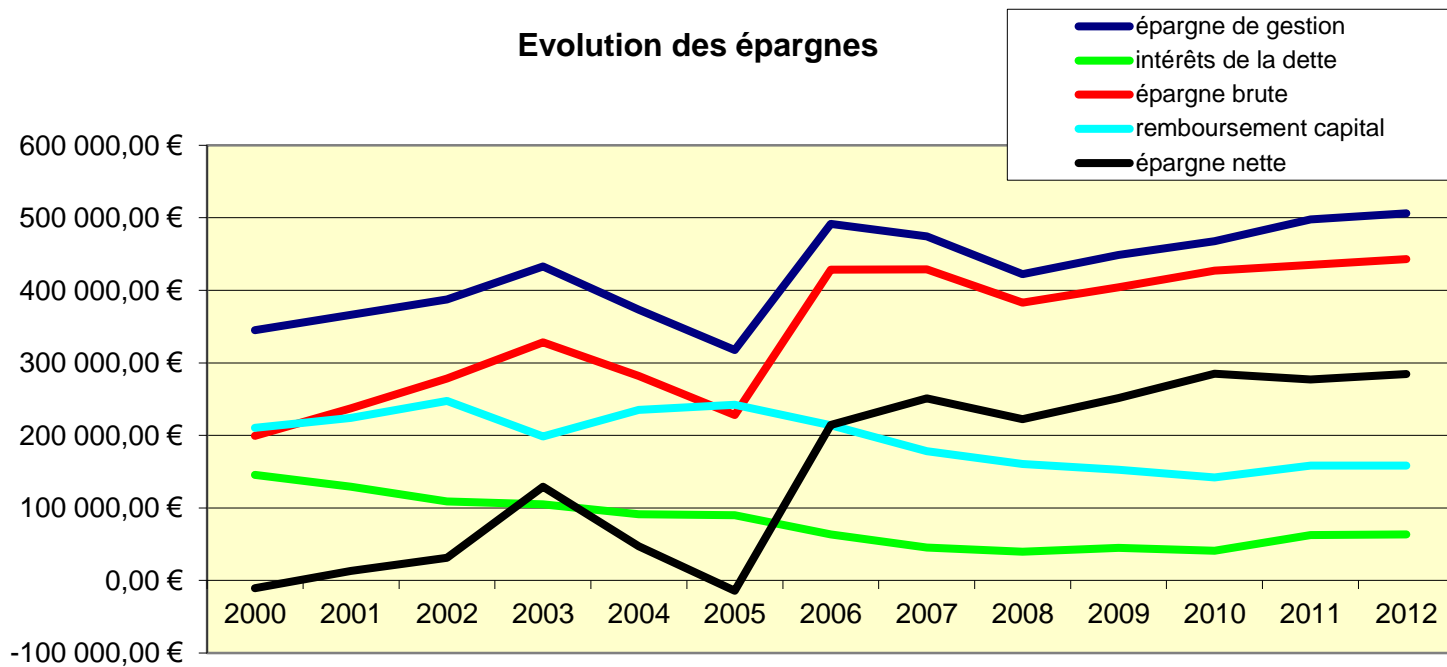
Il commente ensuite l'évolution des épargnes qui témoigne d'une bonne santé financière de la collectivité

Recettes hors recettes exceptionnelles – dépenses hors dépenses exceptionnelles = Epargne de gestion

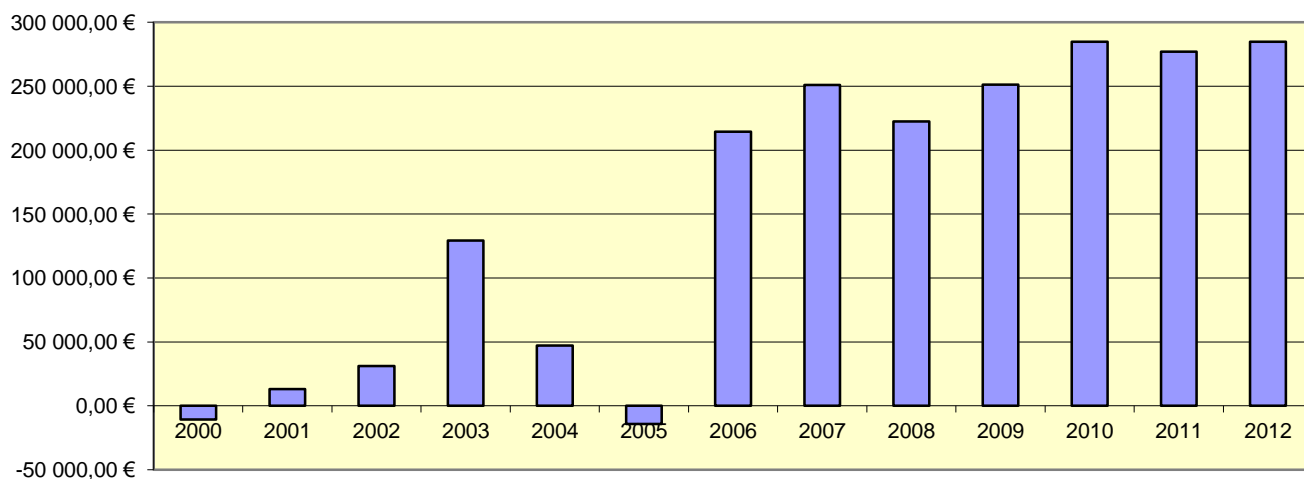
Epargne de gestion – intérêts de la dette = Epargne brute

Epargne Brute – remboursements du capital des emprunts = Epargne nette

### Evolution des épargnes



### Evolution de l'épargne nette



### Bilan de la SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT DEPENSES			INVESTISSEMENT RECETTES		
	BP 2012	CA 2012		BP 2012	CA 2012
Déficit antérieur	453 657,23 €	453 657,23 €	virement prévisionnel	355 000,00 €	
Moins values sur cessions		20 470,96 €	produits de cession	126 000,00 €	
Remboursement en capital des emprunts 2012	158 500,00 €	158 179,86 €	FCTVA	240 000,00 €	256 243,68 €
Travaux 2012	1 551 629,77 €	361 135,34 €	TLE	4 000,00 €	17 975,00 €
			Excédents de fonctionnement	437 000,00 €	437 000,00 €
			subventions	781 787,00 €	571 961,59 €
			emprunts	220 000,00 €	100 363,00 €
			transferts entre sections		23 006,16 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 163 787,00 €</b>	<b>993 443,39 €</b>	<b>Total</b>	<b>2 163 787,00 €</b>	<b>1 406 549,43 €</b>

	Année 2012	Résultat reporté 2011	TOTAL CUMULE
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
recettes	1 913 342,36 €	120 038,17 €	2 033 380,53 €
dépenses	1 490 626,11 €		1 490 626,11 €
<b>déficit</b>			
<b>excédent</b>	<b>422 716,25 €</b>	<b>120 038,17 €</b>	<b>542 754,42 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
recettes	1 406 549,43 €		1 406 549,43 €
dépenses	539 786,16 €	453 657,23 €	993 443,39 €
<b>déficit</b>			
<b>excédent</b>	<b>413 106,04 €</b>		<b>413 106,04 €</b>
<b>TOTAL CUMULE DES SECTIONS - RESULTAT GLOBAL</b>			<b>955 860,46 €</b>

Il est à noter que l'excédent de 413 106,04 € devrait être minoré de 100 000 € pour obtenir le véritable résultat de l'exercice car l'un des 3 emprunts contractés pour la rénovation de l'Eglise a été encaissé avant le 31.12.2012 alors que la dépense ne sera affectée qu'en 2013. Ce déblocage anticipé de quelques semaines, a permis de souscrire ce prêt à un taux préférentiel.

La commission « Finances-Marchés Publics » propose que le solde positif 2012 de 542 754,42 €, soit ainsi affecté :

Section de fonctionnement : 122 754,42 Euros

Section d'investissement : 420 000,00 Euros

#### **Synthèse des résultats de la section de fonctionnement et des virements vers la section d'investissement depuis 2007 :**

	<b>résultats fonctionnement</b>	<b>virement de la section de Fonctionnement vers la section d'Investissement</b>	<b>excédent reporté</b>
<b>2007</b>	574 241,00 €	450 000,00 €	124 241,00 €
<b>2008</b>	497 541,00 €	377 000,00 €	120 541,00 €
<b>2009</b>	582 004,87 €	460 000,00 €	122 004,87 €
<b>2010</b>	555 063,10 €	435 000,00 €	120 063,10 €
<b>2011</b>	557 038,17 €	437 000,00 €	120 038,17 €
<b>2012</b>	542 754,42 €	420 000,00 €	122 754,42 €
	<b>Total affecté à l'investissement</b>	2 579 000,00 €	

En conclusion, le compte administratif 2012 peut ainsi être résumé :

- Charges de fonctionnement en diminution (-0.34%)
  - Efforts à poursuivre dans le BP
- Recettes de fonctionnement en diminution (-1.00%)
  - Vigilance pour l'avenir
- Capacité d'autofinancement nette maintenue à un niveau fort (284 000 €)
  - Investissements possibles pour l'avenir

### **GESTION DU STADE – ARROSAGE**

Monsieur Joël Proust adjoint explique que pour faire suite à la décision du 23 février d'augmenter la capacité d'arrosage, il convient d'acheter le matériel nécessaire, sachant que l'arroseur actuel (datant de 1991) est en fin de vie. Il rappelle par ailleurs, que le Cabinet Nicolet conformément à ce qui a été décidé au cours de la séance précédente, a été missionné pour l'établissement d'un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, entérine la proposition d'achat d'un enrouleur à turbine (à utiliser en période de match de football) et de sprinklers pour les 2 terrains (à utiliser en période hors saison) et prend note du résultat de la consultation menée auprès de divers fournisseurs.

Ainsi après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'acquérir un enrouleur à 2 985 € HT et un ensemble de sprinklers : 800 € HT représentant un total de 3 785 € HT soit 4 526,86 € TTC auprès de l'entreprise ALLIN AGRICULTURE.

## MISE EN PLACE DU CINEMA NUMERIQUE – BILAN FINANCIER

Le Conseil Municipal prend note du bilan financier de la mise en place de cet équipement dans la grande salle du Centre Culturel : coût global 87 398.90 € avec une aide du Conseil Général de 10 000 €, de la Région Poitou Charentes de 12 401.92 € et du CNC (avance de 22 322 € et subvention 25 711€).

Compte tenu de l'accord financier conclu entre Ciné Chef et la commune, Ciné Chef versera une aide de 1700 € représentant 50 % du solde à charge. Monsieur le Maire est satisfait d'avoir pu répondre à l'attente de l'association et des spectateurs d'une part et du partenariat financier réalisé d'autre part.

## BORNAGE ET RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DU TERRAIN DESTINÉ AU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE GENDARMERIE

Après en avoir délibéré, considérant que ces prestations incombent à la collectivité dans l'attente de la concrétisation du projet de construction de la nouvelle gendarmerie, le Conseil Municipal décide de faire réaliser le bornage et le relevé topographique du terrain rue Kennedy, prend note du résultat de la consultation menée et accepte le devis du Cabinet Labecot pour un montant global de 2 204.83 € TTC.

## ACTUALISATION DES TARIFS DE MISE A DISPOSITION DU MINIBUS

Sur proposition de la commission «Animation de la vie locale –Culture-Jeunesse », le Conseil Municipal fixe les tarifs de mise à disposition du minibus pour les associations et les établissements scolaires à compter du 01.09.2013 :

Kilométrage	TARIFS 2013
de 0 à 50km	Gratuite
de 51 à 250km	75 €
de 251 à 500km	150 €
de 501 à 750km	250 €
de 751 à 1000 km	350 €
de 1001 à 2 000 km	600 €
de 2001 à 3 000 km	1 000 €
de 3001 à 4 000 km	1 400 €
de 4001 à 5 000 km	1 800 €
de 5001 à 6 000 km	2 200 €
de 6001 à 7 000 km	2 600 €
de 7001 à 8 000 km	3 000 €
de 8001 à 9 000 km	3 400 €

## NUMEROTATION DE LA RUE DU PONT SUPERIEUR - COTE PAIR

Sur proposition de la commission « Amélioration et Valorisation du patrimoine » le Conseil Municipal détermine la nouvelle numérotation du côté pair de la rue du Pont Supérieur, pour tenir compte des nouvelles constructions et afin de remédier à des incohérences liées à des rajouts de numéros effectués au gré de l'urbanisation de la rue.

## DENOMINATION DE LA « RUE PIERRE BLANCHARD »

Afin de rendre hommage à Monsieur Pierre Blanchard pour son investissement personnel envers la commune que ce soit au niveau professionnel, associatif ou électif, la commission « Amélioration et Valorisation du patrimoine » a mené une réflexion sur le tronçon entre le quartier de sa naissance et le lieu où il a vécu. Par ailleurs, il est apparu que la dénomination « chemin du parc » devait être revue pour tenir compte de l'urbanisation de ce tronçon.

Ainsi, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- décide de dénommer le tronçon depuis l'intersection de la rue Eugène Lucas et le chemin du Parc vers la propriété de Monsieur Jacques Blanchard, « Impasse du Moulin d'Epailard »
- et, informé de l'accord de principe de l'épouse et des enfants de Monsieur Pierre Blanchard, décide de dénommer « Rue Pierre Blanchard », le tronçon depuis la rue Eugène Lucas jusqu'à la rue du Champ de Foire. Une cérémonie sera prochainement organisée pour l'officialiser.



Il est précisé que pour chacun de ces dossiers de dénomination et de numérotation de rues, notification en sera faite aux riverains dès que ces nouvelles dénominations et numérotations seront effectives.

Comme convenu par délibération en date du 16.04.2012, la commune, prendra en charge, le coût du remplacement des plaques d'immatriculation ainsi engendré.

## DENOMINATION DU CHEMIN PIETONNIER RECEMMENT AMENAGE

La commission « Amélioration et Valorisation du patrimoine » a demandé aux élus de réfléchir à la dénomination du chemin piétonnier récemment créé suite à l'achat d'une bande de terrain à Monsieur et Madame Bernard au lieudit « le Moulin Neuf ».

Invité à choisir entre les 2 dénominations présélectionnées par la commission parmi les 14 propositions, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix, décide de dénommer ce tronçon « Voie de Chemin de Fer ». (La proposition « Chemin des Gonds a obtenu 2 voix)

## RAPPORTS DES COMMISSIONS

**Sylvie MAGNAIN Adjoint responsable de la Commission « Affaires sociales »**

annonce la date de la prochaine réunion du Centre Communal d'Action Sociale, le 07 mars à l'EHPAD

**Sylvie COUTEAU Adjoint responsable de la Commission « Animation de la vie locale – Culture Jeunesse »**

- indique que la commission travaille à l'actualisation du livret des aides communales aux associations
- annonce le report de l'installation du Conseil Municipal de Jeunes au 20.03.2013 à 18 heures du fait de l'absence de 5 élus partis en voyage scolaire à la date initialement prévue.
- indique que la réunion d'organisation de la foire de Javarzay avec les forains, a été constructive.

**Joël PROUST Adjoint responsable de la Commission « Infrastructures – Travaux – Voirie »**

fait le point sur les travaux en cours

**L'ordre du jour étant épuisé, les rapports des commissions présentés, Monsieur le Maire évoque quelques informations diverses avant de clore la séance à 23 heures 15:**

- L'aide sollicitée au titre de la DETR pour la place commune du projet de maison médicale et de gendarmerie a été refusée par la Préfecture considérant que ce dossier n'entrait pas dans le programme d'opérations subventionnables.
- La mise en place de la dématérialisation des écritures comptables dont la date impérative est le 01.01.2015, va être anticipée. Contact est pris avec la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) pour sa mise en œuvre.
- Un point est fait sur les décisions de Conseils Municipaux d'ores et déjà prises dans le cadre de la Réforme Territoriale.
- Les dates des réunions de la commission « Finances-Marchés Publics » sont annoncées : 06, 11 et 18 mars
- Un compte rendu est fait de la rencontre avec les services du Conseil Général pour l'aménagement du carrefour de Javarzay, de la réfection de la rue du Département et de l'avenue des Fils Fouquaud. Un partenariat financier peut effectivement être envisagé. La consultation pour la maîtrise d'œuvre de l'étude de ce projet est lancée.
- La cérémonie de Citoyenneté aura lieu le samedi 23 mars 2013 à la mairie, pour remettre les cartes d'électeurs aux nouveaux jeunes majeurs.
- Une proposition de logiciels de gestion budgétaire et de gestion de la dette sera validée à l'occasion du vote du budget.
- Un accord de principe est donné pour envisager l'installation d'une alarme aux services techniques
- Madame Coirier transmet les remerciements des riverains de la rue Robert Béchade pour les panneaux rendant plus visibles les matérialisations au sol des rétrécissements de voie de circulation.
- Interrogé par Monsieur Coirault, Monsieur le Maire indique que la sécurisation du mur longeant la route de Sauzé a été faite en accord avec la propriétaire qui va engager les travaux nécessaires.
- Des devis ont été demandés pour envisager la réparation d'un désordre sur les remparts de l'Eglise Notre Dame.

Ainsi délibéré le 21 Janvier 2013, en mairie de Chef-Boutonne

Le Maire, Fabrice MICHELET

**Vous pouvez lire ce compte rendu sur le site officiel de la commune : [www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr)**